

## Burundi : le président Nkurunziza élevé au rang de "Guide patriotique"

@rib News, 22/01/2020 – Source Xinhua Les membres du gouvernement burundais réunis en conseil des ministres mercredi dans le chef-lieu de la province de Gitega, la capitale politique du Burundi, ont adopté un projet de loi élevant le président du Burundi Pierre Nkurunziza au rang de "Guide patriotique".

Ce projet de loi qui deviendra une loi effective après sa promulgation, sera bientôt transmis aux deux chambres du Parlement burundais : l'Assemblée nationale et le Sénat. La veille, soit le mardi 21 janvier 2020, les députés de l'Assemblée nationale avaient discuté et adopté un projet de loi de modification du texte n°1/20 du 19 décembre 2004 portant sur le statut du chef de l'Etat à l'expiration de ses fonctions. La ministre burundaise de la Justice, Mme Aimée-Laurentine Kanyana, avait indiqué aux députés lors de la défense de ce projet de loi que celui-ci s'appliquerait uniquement aux présidents burundais ayant accédé au pouvoir par la voie démocratique, avec des élections en bonne due forme. Ce projet de loi, a-t-elle précisé, ne s'appliquera pas aux anciens présidents burundais qui auraient accédé au pouvoir par un coup d'Etat ou une "convention" entre les dirigeants des partis politiques. Mme Kanyana avait souligné en revanche que les présidents ayant accédé au pouvoir par la voie démocratique méritent "d'être traités dignement" en leur faisant bénéficier d'avantages financiers et matériels "importants". Le Burundi organisera trois scrutins le 20 mai prochain, à savoir l'élection du président de la République du Burundi, les élections législatives, et l'élection des conseillers communaux. L'actuel chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza, a déjà déclaré à plusieurs reprises depuis juin 2018 qu'il ne briguera un nouveau mandat en 2020.